



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCES-VERBAL N°6

19 septembre 2023

Siège de la Ligue – Lisieux

Présents : Liberge Jean - Président,

Lecornu Pierre, Quesnel Michel, Lefevre Dominique, Mouillard Bernard, Guesnon Albert, Aubert Thierry, Lecossu Didier, Sanson Sylvie, Cheradame Philippe, Denis Rouxelin, Bourel Valérie, Blanchetière Jean,

Excusés : Baillard Patrick

Assistent : Desheulles Roger, Dreux Ophélie, Riviere Léo,

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

Pour ce qui concerne la Coupe Gambardella Crédit Agricole, la Coupe de France et la Coupe de France Féminine, en respect de l'article 11 des règlements, les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des Règlements Généraux. Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

Pour ce qui concerne la Coupe de Normandie U16 et U15, en respect de l'article 18 du règlement les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des Règlements Généraux. Toutefois, le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou si le calendrier de la compétition l'exige.

1- ADOPTION PROCES VERBAUX

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal n°05 en date du 05 septembre 2023

2- HOMOLOGATION DES RENCONTRES

La Commission homologue les rencontres jouées jusqu'au 03 septembre 2023.



3- AFFAIRES A EXAMINER ET COURRIERS

26109926 – Coupe de France Féminine – 03/09/2023 – SCH FOOTBALL / FC SUD OUEST CAEN

Forfait déclaré du SC HEROUVILLAIS F le 24.08.2023

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club du SC HEROUVILLAIS F sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club du FC SUD OUEST CAEN sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du SC HEROUVILLAIS F l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 30 euros directement débités sur le compte du club.

COURRIER SC FRILEUSE – U15 R1

Courrier du SC FRILEUSE

La Commission,
Après avoir pris connaissance du courrier,
Afin d'assurer le bon déroulement du calendrier,
Dit que la rencontre de championnat régional U15 :
26179043 – REG 1 U15 – 11.11.2023 – SC FRILEUSE – YVETOT AC
Aura lieu à 13H00

DERNIERES JOURNEE – REG FEMININ

La Commission,
Constatant que les rencontres des championnats régionaux féminins sont programmées à 13H00 ou à 15H00,
Attendu que pour les deux dernières journées, les rencontres doivent toutes avoir lieu en même temps,
Dit que les rencontres des deux dernières journées sont laissées à l'horaire indiqué (13H00 ou 15H00) mais que la commission se réserve le droit de modifier l'horaire des rencontres des deux dernières journées en cas de nécessité.

26876059 – CDF Féminine – 10.09.2023 – US GRANVILLAISE // AJ ST HILAIRE PV

Forfait déclaré du l'US GRANVILLAISE le 05.09.2023

La Commission,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club de l'US GRANVILLAISE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de l'AJ ST HILAIRE PV sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'US GRANVILLAISE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 30 euros directement débités sur le compte du club.

COURRIER - AGNEAUX FC – REG U15

Courrier du club d'AGNEAUX FC en date du 07.09.2023

La Commission,
Prend connaissance du courrier du club d'AGNEAUX FC,
Rappelle que la décision d'ajouter une équipe en championnat régional est une décision de la Commission Régionale d'appel,
Rappelle qu'en aucun cas la Commission de Gestion des Compétitions ne peut engager d'autre équipe sauf décision d'une Commission d'appel.



26876053 – CDF Féminine - 10.09.2023 – SU DIVRE CABOURG // USC MEZIDON FB

Forfait déclaré du SU DIVES CABOURG F le 07.09.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club du SU DIVES CABOURG F sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de l'USC MEZIDON FB sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du SU DIVES CABOURG F l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 30 euros directement débités sur le compte du club.

COURRIER – GRAND QUEVILLY FC – HORAIRE R3 U18

Courrier du GRAND QUEVILLY FC du 10.09.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance du courrier de Grand Quevilly Fc,
Dit que les rencontres de Grand Quevilly Fc à domicile en championnat Régional 3 U18 auront lieu à 12H30 (12H00 en horaire d'hiver).

DECISION CR REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

La Commission,

Prend note de la décision de la Commission Régionale des règlements et contentieux dans son procès-verbal du 12.09.2023, concernant :

- ❖ 26555102 – CDF – 27.08.2023 – UC BRICQUEBEC – US OUEST COTENTIN

26889550 – Coupe Gambardella – 16.09.2023 – AS GIBERVILLAISE // AMC VAL D'AUGE

Forfait déclaré de l'AMC VAL D'AUGE le 07.09.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club de l'AMC VAL D'AUGE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de l'AS GIBERVILLAISE sur le score de 3 à 0,

Inflige au club de l'AMC VAL D'AUGE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 30 euros directement débités sur le compte du club.

26889560 – Coupe Gambardella - 16.09.2023 – FC SERQUIGNY NASS // FAC ALIZAY

Forfait déclaré du FAC ALIZAY le 07.09.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Donne match perdu par forfait au club du FAC ALIZAY sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club du FC SERQUIGNY NASSANDRE sur le score de 3 à 0,

Inflige au club du FAC ALIZAY l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 aux règlements généraux de 30 euros directement débités sur le compte du club.



26179196 - REG 2 U15 - 17.09.2023 - US EPOUVILE - ES DU MONT GAILLARD

Match arrêté – Intempéries

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
- ❖ Considérant que la rencontre a été arrêtée suite aux intempéries,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 13 du règlement de la compétition,
- ❖ Considérant les dispositions de l'article 29 du règlement de la compétition,

Donne la rencontre à rejouer le 01 octobre 2023 à 10H00.

26889543 - CGA CA - 16.09.2023 - FC SUD OUEST CAEN - AF VIROIS

Match arrêté – Blessure joueur

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissances des pièces figurant au dossier,
- ❖ Considérant que la rencontre a été interrompu suite à la blessure d'un joueur et que compte tenu du contexte l'arbitre et les deux équipes ont eu raison de ne pas reprendre le jeu,

Donne la rencontre à rejouer le samedi 23 septembre 2023 à 15H00

La Commission apporte son soutien aux clubs de l'AF VIROIS, à la famille et souhaite un prompt rétablissement au joueur.



4- 26177441 - REG 3 - Groupe G - 03.09.2023 - CO CLEON - FUSC BOIS-GUILLAUME

La Commission,

- ❖ Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces figurant au dossier :
 - La FMI de la rencontre
 - Le rapport spontané du CO CLEON
 - Le rapport de l'arbitre de la rencontre
 - Le rapport spontané de la Mairie de Cléon
- ❖ Attendu que l'article A de l'Annexe 4 au Règlement Généraux de la L.F.N dispose que :
« Les traçages, en particulier, devront être réalisés conformément aux indications données à l'article 1.1.6 du « Règlement des terrains et installations sportives ». Dans le cas où un terrain n'est pas tracé ou est insuffisamment tracé, et que le club recevant, mis à même de procéder aux traçages 4 Saison 2023 / 2024 nécessaires, 45 minutes au moins avant le début du match, ne s'exécute pas ou que les traçages restent insuffisants selon l'appréciation de l'Arbitre de la rencontre, le club recevant aura match perdu »

Donne match perdu au club du CO CLEON sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le FUSC BOIS-GUILAUME sur le score de 3 à 0.

5- COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

TIRAGE 3^{ème} TOUR – 19/09/2023

La Commission,

Après avoir exempté les quatre clubs de National U19,

Procès au tirage du 3^{ème} tour en réalisant deux groupes géographiques :

- Manche, Orne, Calvados
- Seine Maritime, Eure

Les rencontres auront lieu le samedi 30 septembre 2023 à 15H00 :

- | | |
|---|---|
| 1. L. St Georges Gros - Fc Argentan | 22. Fc Pays Du Neubourg - Cms Oissel |
| 2. Ent. Chailloué/Sées - Uson Mondeville | 23. Fc Val De Reuil - Grpt Efecoc |
| 3. Fc Equeurdr. Hainnev - Es Cormelles F. | 24. Grpt Acmie - Esm Gonfreville |
| 4. As Ptt Caen - St Hilaire Virey Lan | Grpt Acmie – Us De Bolbec |
| 5. Grpt Jsd Coeur Nacre - Agneaux Fc | 25. Neuville Ac - O. De Darnetal |
| 6. Es Coutanaise - P. St Jamaise | 26. Gco Bihorellais - Us Barroise |
| 7. Usc Mezidon Fb - As Trouvil.Deauville | 27. Al Deville Maromme - Olympia'Caux F |
| 8. Maladrerie Os - Us Villers Bocage | 28. Es Normanville - Fc Neufchatel En Br |
| 9. As Gibervillaise - Avt G. Caen Football | 29. Us Lillebonnaise - Evreux Fc 27 |
| 10. As De Cherbourg F. - Af Virois | 30. Grpt Caux Et Scie - Havre Caucriauv S |
| Fc Sud Ouest Caen - As De Cherbourg | 31. Fc Offranvillais - Fc Serquigny Nassand |
| 11. Fc Moyaux - Cs Honfleur | 32. As De Montivilliers - Fc Rouen 1899 |
| 12. As Ifs - Ca Lisieux Pa | 33. O. Pavillais - Fc Du Roumois Nord |
| 13. Bourguebus Soliers F - Bayeux Fc | 34. St Marcel F - Us Doudevillaise |
| 14. As Turlaville - Fc St Lo Manche | 35. Vatteville Brotonne - Fc Val De Risle |
| 15. Sm Haytillon - Es Carpiquet Foot | 36. Sc Octeville Sur Mer – S.S Gournay |
| 16. Fc Agon Coutainville - Fc Thaon Bretteville | 37. Js St Nicolas Bethun - Grpt Us Criel Eu Fc |
| 17. Fc Flerien - Us Alenconnaise 61 | 38. Yvetot Ac - Saint Sebastien Foot |
| 18. Fc Des Etangs - Us St Martin St Jean | 39. Pacy Menilles Rc - Grand Quevilly Fc |
| 19. Us Cote Des Iles - As Valognes F. | Pacy-Menilles Rc – Fus Bois-Guillaume |
| 20. As Villers Houlgate - La Brehalaise | 40. A Houlmoise Bond Fc - Es Mont Gaillard |
| 21. Fc Boos - Fc Gisors Vexin 27 | |

Le prochain tirage aura lieu le mercredi 04 octobre 2023 à 19H00 au siège de la L.F.N.



Calendrier Saison 2023 – 2024
186 engagements

1^{er} tour :

- 70 équipes exemptes
- 116 équipes participantes = 116 équipes rentrantes
58 vainqueurs.

2^{ème} tour :

- 0 équipe exempte
- 128 équipes participantes = 58 vainqueurs du 1^{er} tour + 70 équipes rentrantes
64 vainqueurs

3^{ème} tour

- 64 équipes participantes = 64 vainqueurs du 2^{ème} tour
32 vainqueurs

1/16 de finale tour :

- 32 équipes participantes = 32 vainqueurs du 3^{ème} tour
16 vainqueurs

1/8 de finale :

- 16 équipes participantes = 16 vainqueurs du 6^{ème} tour
8 vainqueurs

1/4 de finale :

- 8 équipes participantes = 8 vainqueurs du 1/8^{ème} de Finale
4 vainqueurs

1/2 finale :

- 4 équipes participantes = 4 vainqueurs du 1/4 de Finale
2 vainqueurs

Finale :

- 2 équipes participantes = 2 vainqueurs du 1/2 FINALE
1 vainqueur



CNO U15 - TIRAGE 1^{er} TOUR

La Commission,

Après avoir exempté :

- Les clubs du championnat régional 1 et 2
- 19 clubs du championnat départemental 1 (par tirage au sort)

Procède au tirage dans 5 groupes géographiques (5 Districts).

Les rencontres auront lieu le samedi 30 septembre 2023 à 15H00 :

1. La Brehalaise - Ent. Esm Ajsh
2. Us Cote Des Iles - Grpt Js Ay
3. Ent.Psf/Fcac - Grpt Briquebec Coten
4. Us Semilly St Andre - Tessy Moyon Sp.
5. Fc 3 Rivieres - Scu Douve Divette
6. As Brecey - Ent. Fce-Asbc
7. Sm Haytillon - Fc Des Etangs
8. Conde Sp - Ca Pontois
9. Fc Agon Coutainville - Fc Equeurdr. H.
10. As Valognes F. - P. St Jamaise
11. Grpt Jeunesse Fc - As St Germain Corbei
12. Fc Du Pays Bellemois - Us Mortagnaise
13. Entcoc/Passais/And 1 - L. St Georges G.
14. Oc Briouze - Ss Domfrontaise
15. Us Meloise - Fc Du Pays Aiglou
16. As Magny Le Desert - Us Athis
17. As La Selle La Forge - As Sarceaux Espoir
18. Cs Orbecquois Vesp. - Fc Moyaux
19. Dozule Fc - Sch Football
20. Bourguebus Soliers F - Bso Football
21. Inter Odon Fc - Fmixte Conde En Ndie
22. Es Thury Harcourt - C.H.L. Terre Et Mer
23. Fc Laurentais Boulon - As Cahagnaise
24. Us Aunay/Odon - Fc Thaon Bretteville
25. Val Auge Mezidon - Su Dives Cabourg F.
26. Us Petruvienne - Fc Troarn
27. Esfc Falaise - Muance Fc
28. As Madrillet Chat BI - Al Deville Maromme
29. Fc La Varenne - St Aubin Fc
30. Grand Quevilly Fc - Gco Bihorellais
31. Maison Quartier Grie - Fc St Etienne R.
32. Rouen Sapins Fc - Plat Quincampoix Fc
33. S De Grand Quevilly - Canteleu Fc
34. Caudebec St Pierre F - Stade Sotteville Cc
35. Js St Nicolas Bethun - Es Tourvillaise
36. Fc Freville Bo.Sivom - O. Pavillais
37. Le Havre Fc 2012 - As De Montivilliers
38. Usf Fecamp - Us Godervillaise
39. Olympia'Caux Footbal - Cs Gravenchon
40. Grpt St Aubin Vigor - As Ste Adresse But
41. Ac St Romain Colbosc - Rc Havrais
42. Ent. Evs - Luneray - Grpt Us Criel Eu Fc
43. Ent.Fcn/Longueville - Us Luneraysienne
44. Aj Caulle Bosc H. - Es Plateau Fouc.Real
45. As Le Treportaise - Fc Petit Caux
46. Ent.Usvb/Usdv - E.Motteville X Mare
47. As Gournay Football - Neuville Ac
48. Us Doudevillaise - Cany Fc
49. As Fauvillaise - Solidarite S Gournay
50. Us St Thomas - Sc Octeville Sur Mer
51. C.Andelle Pitres - Fa Du Roumois
52. Fc Eure Madrie Seine - Fc Du Roumois N.
53. Grpt Acmie - La Croix Vallee Eure
54. Es Angerville Bpgv - Fc Val De Reuil
55. Fc Val De Risle - Es Vallee De L'Oison
56. Us Etrepagny - Charleval Fc
57. Us Louviers - Cs Beaumont
58. Us Conchoise - Fc Pays Du Neubourg



8- COUPE DE NORMANDIE U16

La Commission,

Dit que pour la 1^{ère} phase de la Coupe de Normandie U16, les groupes seront composés comme suit :

GROUPE A :

Sm Caen Calv.Bn 21
Fc St Lo Manche 21
Us Avranches Msm 21
Fc Flerien 21
Uson Mondeville 21
Ca Lisieux Pa 21
As De Cherbourg F. 21
Es Coutançaise 21
Us Granvillaise 21
As Ptt Caen 21
As Tourlaville 21
Us Aunay/Odon 21
Maladrerie Os 21
Agneaux Fc 21
Us Alençonnaise 61 21
Fc Du Pays Aiglou 21
Bayeux Fc 21
As Villers Houlgate 21

GROUPE B :

Evreux Fc 27 21
Fc Rouen 1899 21
Le Havre Ac 21
Fc Dieppe 21
Spn Vernon 21
Cs Serv.Mun.Le Havre 21
Us Quevilly R.M. 21
Usf Fecamp 21
Cms Oissel 21
Fc Offrançillais 21
Yvetot Ac 21
Esm Gonfréville 21
Grand Quevilly Fc 21
Fc Val De Reuil 21
Havre Caucrau S 21
Fusc Boisguillaume 21
Pacy Menilles Rc 21
Fc Seine Eure 21

TIRAGE 1^{er} TOUR

GROUPE A :

- Fc Flerien - Fc Du Pays Aiglou
- Uson Mondeville - As Villers Houlgate
- Ca Lisieux Pa - As Ptt Caen
- Us Alençonnaise 61 - Maladrerie Os
- Es Coutançaise - Us Aunay/Odon
- Us Avranches Msm - Us Granvillaise
- As De Cherbourg F. - As Tourlaville
- Bayeux Fc - Sm Caen Calv.Bn
- Agneaux Fc - Fc St Lo Manche

GROUPE B :

- Evreux Fc 27 - Spn Vernon
- Fc Rouen 1899 - Cms Oissel
- Fusc Bois guillaume - Us Quevilly R.M.
- Fc Seine Eure - Fc Val De Reuil
- Fc Dieppe - Fc Offrançillais
- Cs Serv.Mun.Le Havre - Le Havre Ac
- Grand Quevilly Fc - Esm Gonfréville
- Pacy Menilles Rc – Yvetot Ac
- Usf Fecamp – Havre Caucrauville S



9- COUPE DE FRANCE FEMININE

TIRAGE DU 3^{ème} TOUR – 19/09/2023 Siège de la L.F.N

Le tirage est réalisé en direct live au siège de la L.F.N.
Sont exemptés pour ce tour les clubs de championnat D3 F et D1 F.

Les rencontres auront lieu le dimanche 01 octobre 2023 à 15H00 :

1. Esm Gonfreville - Fc Feminin Rouen Pe
2. Ca Lisieux Pa - Olympia'Caux Footbal
3. Us Quevilly R.M. - Fc Rouen 1899
4. As Villers Houlgate - Sc Thiberville
5. As Ifs - Maladrerie Os
6. Evreux Fc 27 - Oh Trefilerie Neiges
7. Cs Orbecquois Vesp. - Usc Mezidon Fb
8. Es Tourvillaise - Fc Pays Du Neubourg
9. Us Villers Bocage - Fc St Lo Manche
10. Us Guerinierie - Avt G. Caen Football
11. Es Coutanaise - Bayeux Fc
12. As De Cherbourg F. - Fc Flerien
13. Av. De Messei - Us Alenconnaise 61
14. Aj St Hilaire Pv - Us Ducey Isigny
15. Oc Briouze - Inter Odon Fc

Le prochain tirage aura lieu le mercredi 04 octobre 2023 à 19H00 au siège de la L.F.N

10- COUPE DE FRANCE

TIRAGE 4^{ème} TOUR – 19/09/2023 Siege de la L.F.N

Le tirage est réalisé en direct au siège de la L.F.N en présence des clubs qualifiés.
Sont exemptés pour ce tour, les clubs de championnat National, Ligue 2 et Ligue 1.

Les rencontres auront lieu le dimanche 01 octobre 2023 à 15H00 :

1. Scu Douve Divette - Ag Caen Football
2. Es Plain - Es Coutanaise
3. Cl Colombellois - Fc Thaon Bretteville
4. Fc Des Etangs - Agneaux Fc
5. Fc De Mouen - As Tourlaville
6. Us St Quentin Homme - Tessy Moyon Sp.
7. Cs Carentanais - Af Virois
8. Fc Flerien - Us Granvillaise
9. Fc Du Pays Aiglon - Fc Agon Coutainville
10. As De Cherbourg Fb - Fc St Lo Manche
11. Oc Briouze - As Gibervillaise
12. Js Douvres Delivrand - Hastings Fc Rcsmn
13. Es Carpiquet Foot - L. St Georges Gros.
14. Sc Herouvillais F - Us Alenconnaise 61
15. Esp. Conde S/Sarthe - Es Pointe Hague
16. Es Portaise - Fc Argentan
17. Fc Equeurd.Hainnev - Maladrerie Os
18. Saint Sebastien Foot - Stade Sotteville Cc
19. Caux Fc - Cany Fc



20. Eu Fc - Spn Vernon
21. O. Pavillais - Cms Oissel
22. Us Etrepagny - Us Conchoise
23. Evreux Fc 27 - Es Du Mont Gaillard
24. Ca Lisieux Pa - Sc Octeville Sur Mer
25. Es Interc St Antoine - Fac Alizay
26. Fa Du Roumois - Esm Gonfreville
27. Usf Fecamp - Fc Val De Reuil
28. Us Lillebonnaise - Fc Offranvillais
29. Fc Serquigny Nassand - Fc Barentinois
30. Rouen Ac - Havre Caucriaux S
31. Grand Quevilly Fc - As Villers Houlgate
32. Us De Bolbec - Fc Dieppe
33. Fc St Julien - Su Dives Cabourg Fb
34. La Croix Vallee Eure - Fc Du Nord Ouest

Le prochain tirage aura lieu le mercredi 04 octobre 2023 au siège de la L.F.N à 19H00.

11- PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu le 17 octobre 2023.

Le Président



Jean Liberge

Le Secrétaire



Pierre Lecornu

